



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# VADEMECUM

de l'Étudiant

**DN MADE**

Objet /

Conception et Innovation Céramique

"du Prototype au Multiple"

2021-2022



## L'ETABLISSEMENT

---

Lycée Henry MOISAND  
9 rue du lycée  
21110 LONGCHAMP

03 80 47 29 30 – Accueil  
03 80 47 29 34 – Vie scolaire  
03 80 47 29 36 – Directeur Délégué à la formation PT  
0 38 047 29 37 – Infirmier

0210032W@ac-dijon.fr

☞ **Coordonnateur de la formation : Monsieur Eric GRANDJEAN – Directeur DFPT**

## LE DIPLOME

---

Le DN MADE est un diplôme qui vise à **vous préparer au métier de designer**. Vous serez capable à la fin de votre cursus de **comprendre, analyser et répondre au projet d'un client dans sa dimension économique (business modèle de l'entreprise), sociale (ergonomie) et sociétale (esthétique et éthique)**. Dans votre démarche d'observation et de création, vous devrez être capable de travailler en équipe dans une approche transversale des métiers. Savoir faire appel aux compétences des techniciens de la matière vous permettra de nourrir vos réflexions et réaliser votre projet. Tout projet devra aboutir à une maquette de qualité, un prototype d'objet réalisable et économiquement viable, permettant la production en série. Le soin, la qualité de l'orthographe, la présentation (écrite, technique et orale) ainsi que l'expression orale doivent être parfaitement maîtrisés.

La céramique est le matériau au cœur de notre établissement mais le designer doit être capable d'appréhender tous les matériaux que l'on peut associer à celle-ci. Vos recherches ne doivent donc pas se heurter au seul matériau céramique. Ne vous enfermer pas, créez et soyez curieux !

O. GABET – Directeur du musée du musée des arts décoratifs (MAD) : « Je vois également le design continuer son compagnonnage avec le monde de l'artisanat ; le design a une très large place à jouer au côté des techniciens de la matière ».

M. LARIVIERE – Directeur de The Sustainable Design School à Nice « Etre designer, c'est une attitude vis-à-vis d'une problématique. [...] Je pense que les designers qui marqueront demain sont ceux qui agiront pour le développement durable ».

M. GRIFFIN – Fondatrice du SaloneSatellite « Le monde et nos vies évoluent, nous assistons à l'apparition de nouveaux matériaux, de nouvelles technologies numériques et de jeunes talents créatifs. Il me semble évident que l'avenir du design nous réserve des choses intéressantes qui vont améliorer nos vies ».

A.M. SARGUEIL – Présidente de l'institut français du design (IFD) « De plus en plus, le design sera l'excellence à la portée du plus grand nombre. Il prendra la forme de l'intelligence collective en réunissant des expertises au plus haut niveau avec des gens issus d'horizon différents » [...] « Le design sera l'affaire des entreprises qui veulent améliorer la vie des gens avec des produits qui rencontrent leur marché dans le respect de l'environnement. Les designers de demain auront un parcours hybride, un mélange de formations différentes ».

M. ROSET – Directeur général Ligne Roset « L'évolution numérique va aider tout le monde à répondre mieux et plus rapidement à des projets dont les exigences seront la qualité, le prix et le temps de réponse. [...] L'avenir sera l'association de compétences créatives mixées avec des ressources industrielles, afin de permettre une réponse en qualité et en temps allant de pair avec un horizon culturel élargi ».

N. ROCHE – Directeur des collections chez Roche Bobois « Les designers vont être confrontés à des enjeux plus complexes qui nécessiteront une approche pluridisciplinaire en intégrant à leurs équipes des architectes des urbanistes, des paysagistes et des sociologues. Ces différents métiers cohabiteront. Le designer constituera des équipes autour de lui. Il ne se sera plus soliste. Il sera instrumentiste au sein d'orchestres ou chef de cet orchestre, fédérant autour de lui les métiers nécessaires à la réalisation d'un projet ».



## LE MATERIEL DE L'ETUDIANT

---

Disposer d'un ordinateur portable suffisamment puissant pour supporter les logiciels professionnels Suite Adobe et Solidworks. Eviter les Mac, incompatibles avec Solidworks.

Pour les autres fournitures attendre la rentrée de septembre.

Attention, le lycée n'est pas couvert par le fournisseur Orange. Prévoir un forfait téléphonique chez SFR, Bouygues ou Free.

## L'INSTANCE DE PILOTAGE : LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

---

Cette commission est composée de représentant(s) de l'équipe de direction, d'enseignants chercheurs, de professionnels, d'enseignants des différentes UE, de représentants des étudiants.

Elle a pour mission de proposer au chef d'établissement le projet pédagogique, l'organisation du parcours de formation ainsi que les dispositifs de suivi, d'orientation, les évaluations, la validation des ECTS, les compensations, dispenses de scolarité, de stage ou d'épreuve et en fin d'année, les décisions relatives au passage dans l'année supérieure, les redoublements et exclusions.

Les étudiants qui siègent dans la commission pédagogique représentent l'ensemble des étudiants d'une mention et à ce titre ils sont leur porte-parole.

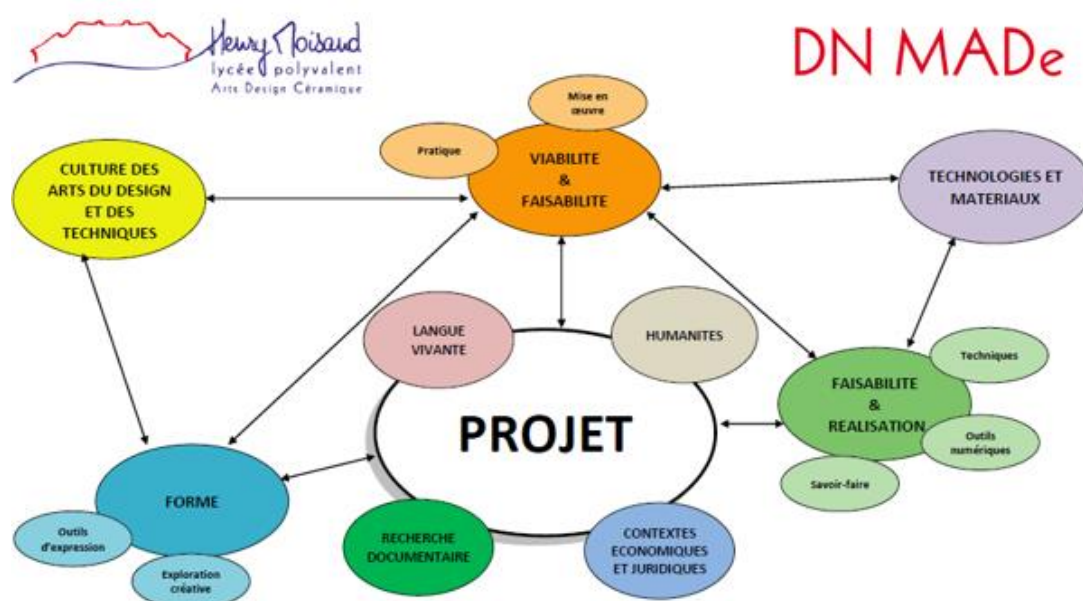
Ils peuvent demander par courrier ou mail au chef d'établissement que certains points soient mis à l'ordre du jour de la commission. Ils doivent être des membres actifs dans le développement de leur formation par des propositions constructives.

La commission est une instance d'aide à la décision. Elle agit en concertation à partir des bilans des travaux et projets pédagogiques proposés par les équipes et entérine les évaluations.

## LA CERTIFICATION

---

Une Unité d'Enseignement (U.E.) est composée de différents Enseignements Constitutifs (E.C.).



DN MADE	S1 ECTS	S2 ECTS	S3 ECTS	S4 ECTS	S5 ECTS	S6 ECTS
Enseignements génériques Humanités (Lettres, Philosophies, Sciences humaines) et Cultures	8	8	7	6	4	4
Enseignements transversaux Méthodologies, techniques et langues	11	11	10	7	5	6
Enseignements Pratiques & Professionnels Ateliers de création	9	8	12	7	11	17
Professionalisation	1	1	1	1	1	3
Stage	1	2	0	9	9	0
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL ANNEE</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			
<b>TOTAL DIPLOME</b>	<b>180</b>					

ECTS = European Credits Transfer System

Un même projet peut conduire à poser des évaluations pour plusieurs E.C. différentes.

Plusieurs évaluations sont à prévoir au fil du semestre par EC.

Les étudiants sont préalablement informés des modalités d'évaluation et régulièrement de leurs notes acquises en contrôle continu.

## LA CAPITALISATION DES UE ET LES COMPENSATIONS

Les unités des quatre premiers semestres sont évaluées sous la forme d'un contrôle continu.

Toutes les unités du cinquième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la production du **mémoire MADE** de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

Toutes les unités du sixième semestre sont évaluées sous la forme d'une épreuve ponctuelle unique qui s'appuie sur la réalisation du **projet MADE** de l'étudiant et sa soutenance orale face à un jury.

L'assiduité est un support essentiel de la réussite des étudiants.

Le suivi des absences et des retards contribue à définir un cadre propice aux apprentissages des savoirs et savoir-faire.



5 retards sont tolérés dans l'année. Au-delà, tout retard sera décompté comme une absence. Le pourcentage d'absence toléré au semestre est de 10%.

L'étudiant qui aurait dépassé le seuil d'absences tolérées sera désigné défaillant. Son cas pourra être étudié par la commission pédagogique. Il se verra proposer, selon sa situation, le redoublement ou l'exclusion.

- **Une absence à une évaluation d'une E.C. = l'étudiant est noté « AB » pour cette évaluation**

Il appartient à l'enseignant responsable de l'EC d'en tenir compte ou non lorsqu'il pose la note semestrielle.

- **Aucune évaluation pour une E.C. = l'étudiant est noté « DEF » (défaillant) à l'EC**

Les absences bloquent le calcul de la moyenne des EC et le système de compensation. L'UE ne peut être acquise, les ECTS ne peuvent être délivrés. L'étudiant doit passer une épreuve de rattrapage.

- **Seuil d'absences cumulées dépassé = l'étudiant est déclaré « DEF » (défaillant) à la formation**

La commission pédagogique se réunit deux fois par an :

**Au premier semestre**, pour entériner et publier les résultats avec mise en place d'une session de rattrapage dans les deux semaines qui suivent sa tenue (session qui est définie par les professeurs des UE manquantes selon les résultats des EC).

Le rattrapage est une obligation si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à l'UE. L'équipe pédagogique propose à la commission pédagogique le dispositif de rattrapage de l'EC ou des EC concernés.

La commission pédagogique entérine ou modifie les propositions de session de rattrapage.

**Au deuxième semestre** pour valider les passages des étudiants.

**Toute UE acquise l'est définitivement.** En cas de redoublement, elle ne pourra pas être repassée l'année suivante dans le but d'améliorer la note de l'UE acquise.

Si le candidat a su faire la démonstration des compétences attendues dans le cadre du mémoire et du projet S5, S6, alors le jury de diplôme est souverain pour attribuer les UE et ECTS manquants. Une note de 10 est alors attribuée. L'obtention du diplôme délivre de droit 180 crédits ECTS.

## LES ECTS

---

Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

LES ECTS sont délivrés de manière GLOBALE pour chaque unité SANS décompte par EC.

Le nombre d'ECTS varie selon les blocs : 8 pour l'UE1, 12 pour l'UE 2, 9 pour l'UE 3, 1 pour l'UE4, etc.

Le passage d'un semestre à l'autre est automatique. Par contre le passage d'une année à l'autre est validé en commission pédagogique et 48 ECTS sont requis pour valider la première année, 96 ECTS en année 2.

## LE MEMOIRE ET LE PROJET

---

***Le mémoire de projet se prépare et est soutenu durant le semestre 5, il est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury.***

Le mémoire est une production éditoriale de réflexion et d'analyse qui s'appuie sur une recherche documentaire et conceptuelle liée à la création dans les champs des métiers d'art et du design, et plus particulièrement du domaine de création conduisant le projet.

***Le projet final est présenté et soutenu à l'issue du 6ème semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant. Le projet MADE est évalué lors de la soutenance orale devant un jury.***

Le projet concentre création, recherche et développement ; il est conçu et réalisé en 3e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant. Qu'il s'agisse de constituer une pièce maîtresse du portfolio ou d'une première étape vers la définition d'un territoire de recherche pour la poursuite d'étude, ce projet démontre les capacités de l'étudiant à :

- Révéler un profil créatif ;
- Définir un positionnement en tant que créateur de formes, de fonctions, d'artefact(s) ;
- Affirmer une position engagée dans les champs de la création (métiers d'art et/ou design) ;
- Identifier un problème pour lequel les métiers d'art et le design peuvent apporter une panoplie de solutions ;
- Définir les meilleures solutions concrètes, incarnées par la production d'artefacts, d'objets, de produits, de services, de systèmes innovants ;
- Développer une capacité à construire une médiation informative et didactique à propos d'une démarche de création, d'un processus créatif ;
- Être en mesure d'exposer, expliquer, défendre le projet présenté et d'en débattre ;
- Présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus ;
- Être capable de construire, développer et médiatiser un processus de création en équipe pluridisciplinaire.

## LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

---

À l'issue des travaux du jury de projet MADE, un jury de délibération présidé par un enseignant chercheur est constitué et se prononce sur la délivrance du diplôme.

# LA PROFESSIONNALISATION – LES STAGES

Article L124-1, [LOI n°2014-788 du 10 juillet 2014 - art. 1](#)

Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.

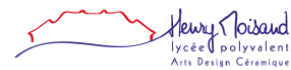
STAGE 1 : 3 semaines à la découverte du monde l'entreprise. L'idée est de pouvoir découvrir les différents services du bureau de création à la production et prendre la mesure du lien entre ces différents métiers.

STAGE 2 : 8 semaines au sein d'une entreprise où vous serez immergé dans une équipe de designers.

STAGE 3 : 4 semaines au sein d'une entreprise où vous serez immergé dans une équipe de designers.



Année scolaire 2021-2022  
**Calendrier Stages en entreprise**  
 Rentrée des enseignants le 1er septembre 2021 à 9h00



Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 M	1 V	1 L	1 M	1 D	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 J	Banquets scolaires et DN MADu	2 D	2 J	2 D	2 M	2 J	2 D	2 L	2 J	2 D
3 V	Rentrée des Lères et des Vés	3 D	3 M	3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 D	4 L
5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 D	JPO	5 M	5 J	5 D	5 M
6 L	6 M	6 D	6 L	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 M	7 J	7 D	7 M	7 L	7 J	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 M	8 V	8 L	8 M	8 D	8 M	8 M	8 V	8 D	8 V	8 L
9 J	9 D	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	9 L	9 J	9 D	9 M
10 V	10 D	10 M	10 V	10 J	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 S	11 L	11 D	11 D	11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 D	11 L
12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 D	12 D	12 M	12 J	12 D	12 M
13 L	13 M	13 D	13 L	13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 L	14 J	14 D	14 M	14 J
15 M	15 V	15 L	15 M	15 D	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 J	16 D	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	16 D	16 J	16 M	16 S
17 V	Banquets supports DN MADu 2 et 3	17 D	17 M	17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 D	18 L
19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 D	19 D	19 M	19 J	19 D	19 M
20 L	20 M	20 V	20 L	20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 D	21 M	21 V	21 M	21 J
22 M	22 V	22 L	22 M	22 D	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 J
23 J	23 D	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	23 L	23 J	23 J	23 S
24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 J	24 M	24 V	24 V	24 D
25 D	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 D	25 L
26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 D	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 L	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 J	27 M	27 V	27 L	27 M
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 M	28 L	28 J	28 D	28 M	28 J
29 M	29 M	29 D	29 M	29 D	29 M	29 V	29 V	29 M	29 V	29 V
30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 S	30 L	30 M	30 V	30 S
31 D	31 D	31 M	31 L	31 L	31 J	31 J	31 M	31 M	31 J	31 D

DINADE 1 (3)
  DINADE 2 (8)
  DINADE 3 (4)

Au : 09/07/2021

## L'AUTONOMIE et LE MENTORAT

### Autonomie.

Parallèlement aux enseignements encadrés par les enseignants, les temps en autonomie sont au service de la construction de vos savoirs et de vos apprentissages comme étapes de projet ou comme projet menés seuls ou entre pairs. Cette autonomie se concrétise par la possibilité d'utiliser l'atelier création lorsque celle-ci est libre. Pour cela vous devez demander à la vie scolaire de vous ouvrir la porte. Une carte d'identité de l'étudiant responsable de la salle pendant son occupation sera demandée. La carte sera redonnée lors de la fermeture de l'atelier par un AED et après vérification de l'état de la salle.

### Mentorat

Le mentorat étudiant vise l'adaptation et l'intégration des nouveaux étudiants pour assurer une bonne intégration, le suivi personnalisé et favoriser un parcours de réussite. Dès leur arrivée, les nouveaux étudiants sont soit individuellement, soit en petit groupe, associés à un étudiant-mentor de leur mention. Ce mentor est expérimenté et possède une bonne connaissance des attentes pédagogiques et de la vie de l'établissement.

## L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

---

Deux possibilités sont offertes aux étudiants :

- Stage dans le cadre d'un dispositif ERASMUS en lien avec un partenaire
- Stage à l'étranger dans le cadre du dispositif DYNASTAGE en lien avec la région BFC. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'une bourse Dynastage, accordée sur critères sociaux. Le [Centre régional d'information jeunesse](#), financé par la Région, est la porte d'entrée de tous les jeunes intéressés par la mobilité. Il a créé un portail dédié, très pratique : « Agitateurs de mobilité ». Tous les programmes, ainsi que toutes les aides, y sont détaillés, afin que les étudiants puissent constituer le parcours à l'international de leur choix.

## CONCOURS ET PARTENARIATS

---

L'établissement construit peu à peu des liens avec différents partenaires qui sont capables aussi de vous accueillir sur les périodes de stage.

Société HERBEAU, Société COGITECH, Poterie d'AMANCE, Société OLIGER FRANCE, Société REGNIER, PILLIVUYT

La participation à différents concours est aussi à privilégier. Ces expériences vous permettront d'enrichir vos compétences mais aussi votre CV.

Exemple de concours :

► DDCC (Desvres Design Ceramic Camp) - Appel à candidature en janvier de chaque année - Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.musee-ceramique-desvres.com/agenda/ddcc-desvres-design-ceramic-camp/>

► Le Prix Avenir Métiers d'Art met en lumière de jeunes talents en formation et leur offre l'opportunité de démontrer leur créativité, leur regard et leur intelligence face à la matière. Il est ouvert à tous les élèves de moins de 26 ans préparant un diplôme métiers d'art. Appel à candidature au mois de mai de chaque année - Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.institut-metiersdart.org/formations/prix-avenir-metiers-art>

► Concours Vallauris - concours réservé aux étudiants de l'enseignement supérieur, ainsi qu'aux jeunes diplômés de moins de 30 ans, des écoles de design, d'art, et d'architecture de France métropolitaine. Inscription du 1<sup>er</sup> octobre N-1 au 1<sup>er</sup> janvier N - Pour tout renseignement complémentaire : [concours980@vallauris.fr](mailto:concours980@vallauris.fr)